

# AUTODIAGNOSTIC

# COMPLEMENT MAÏS

(Maïs grain, Maïs fourrage et Maïs doux)

**Complément à l'autodiagnostic céréales à paille**

*D'après les exigences de la norme NF V 30-001 (janvier 2016)  
« Céréales à paille et maïs –  
Bonnes pratiques de culture et de stockage à la ferme »*

Nom de l'organisme de collecte : .....

Nom du producteur : .....

N° adhérent / client : .....

Date de validation : .....

# OBJECTIF et MODE D'EMPLOI

Cet autodiagnostic peut être utilisé par les producteurs désireux de mesurer les écarts entre leurs pratiques habituelles et les exigences de la norme NF V 30-001 (janvier 2016) qui définit les bonnes pratiques de culture et de stockage à la ferme pour l'élaboration d'une démarche de bonnes pratiques de culture et de stockage. Avant de renseigner ce complément, le producteur doit avoir rempli un autodiagnostic céréales à paille. Cet autodiagnostic complément maïs sert à évaluer ses pratiques culturales sur les points spécifiques au maïs (maïs grain, maïs fourrage et/ou maïs doux).

L'autodiagnostic peut être utilisé :

- **soit pour évaluer l'aptitude du producteur à entrer dans une démarche de bonnes pratiques** telle que définie par la norme NF V 30-001 (janvier 2016) et, le cas échéant, améliorer ses pratiques si certaines d'entre-elles révèlent des écarts ;
- **soit pour suivre ses pratiques au fur et à mesure de la production et du stockage à la ferme**, après son engagement dans la démarche.

Selon la (ou les) production(s) pour laquelle (lesquelles) le producteur s'évalue, plusieurs documents sont disponibles :

Production(s) engagée(s)	Autodiagnostic(s) à renseigner
Céréales à paille	Autodiagnostic céréales à paille
Maïs	Autodiagnostic maïs
Céréales à paille et Maïs	Autodiagnostic céréales à paille + Autodiagnostic complément maïs

## Comment remplir l'autodiagnostic ?

L'autodiagnostic reprend les exigences de la norme NF V 30-001 (janvier 2016). Les exigences sont classées en deux niveaux d'écart :

- **majeur** = conformité de l'exigence incontournable pour le bon respect de la norme (une seule exigence avec un niveau d'écart majeur non respectée et le producteur est déclaré non-conforme à la norme)
- **mineur** = exigences dont on tolère la non-conformité jusqu'à un certain pourcentage. Si ce pourcentage de non-conformité est dépassé, alors l'agriculteur est déclaré non-conforme à la norme

Le technicien peut être amené à analyser et valider l'autodiagnostic à l'aide du tableau de synthèse de la page 7.

Attention, le résultat final (conforme / non conforme) sera calculé à partir des réponses du producteur, **prises en compte pour toutes les parcelles et toutes les productions engagées**. De ce fait, ne pas engager dans cet autodiagnostic des parcelles dont la conduite pourrait remettre en cause la conformité finale à la norme NF V 30-001 (janvier 2016).

Si le résultat est conforme,

- ↳ La durée de validité des réponses est de **3 campagnes**.
- ↳ Il n'y a plus qu'à **déclarer annuellement les parcelles** que le producteur engage dans la démarche (page spécifique en fin d'autodiagnostic ou contrat de production).

Si le résultat n'est pas conforme,

- ↳ il est possible de ressaisir un autodiagnostic ou d'apporter les corrections nécessaires lors de la campagne suivante.

Quelques conseils pratiques :

- **Pour plus de précisions sur une exigence, se reporter à la norme NF V 30-001 (janvier 2016) ;**
- Cocher une seule case par ligne ;
- Ne pas hésiter à faire des observations pour expliquer les réponses ;
- Une réponse " Non " ou " Ne Sait Pas " face à une exigence traduit un écart par rapport à une exigence de la norme NF V 30-001 (janvier 2016) qu'il est possible d'expliquer dans la partie « Observations » ;
- Cocher systématiquement la case " Pas Concerné " dans les situations suivantes :
  - lorsque l'exigence se rapporte à une autre culture que celle(s) pour laquelle (lesquelles) le producteur s'évalue ;
  - ou lorsque le chapitre ou l'exigence porte sur des techniques qui ne concernent pas le producteur. Les situations "Pas Concerné" sont systématiquement précisées entre parenthèse.
- L'absence de réponse à une exigence est considérée comme un écart avec la norme ;
- Si toutes les parcelles ne sont pas conduites de la même manière, les différences de conduite peuvent être notifiées dans la partie « Observations » ;
- Si à la date de réalisation de l'autodiagnostic, certaines interventions n'ont pas encore été réalisées, les réponses aux questions ne peuvent être données et il faut alors indiquer « non effectué à la date de l'autodiagnostic » dans la partie « Observations ».

# 1 Connaissance de la parcelle - Article 3

Niveau		O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
<b>Majeur</b>	Je respecte les dispositions contractuelles en termes d'environnement parcellaire pour le choix de mes parcelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Majeur</b>	Pour le maïs grain et le maïs fourrage, j'évalue l'état sanitaire et parasitaire de la parcelle en tenant compte des précédents, de leur état sanitaire et parasitaire, du travail du sol envisagé et de la gestion des résidus ( <i>cochez Pas Concerné si pas concerné par le maïs grain et le maïs fourrage</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

# 2 Implantation - Article 4

Niveau	Travail du sol (articles 4.2 et 4.3)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
Mineur	Je ne travaille que des sols ressuyés dans la mesure du possible et je prends en compte la portance du sol pour toutes les interventions, y compris la récolte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Pour le maïs doux, je me conforme aux prescriptions du partenaire industriel (usine, expéditeur) pour le semis des productions contractuelles ( <i>cochez Pas Concerné si pas concerné par le maïs doux</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	Pour le maïs doux, avant le semis d'une parcelle, je vidange soigneusement le semoir de toutes graines afin d'éviter les mélanges (vidange des trémies et de la distribution du semoir) ( <i>cochez Pas Concerné si pas concerné par le maïs doux</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Niveau	Choix de la variété, de la date et de la densité de semis (article 4.4)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
<b>Majeur</b>	Pour le maïs grain et le maïs fourrage ( <i>cochez Pas Concerné si pas concerné par ces cultures</i> ) Je choisis une variété au comportement régulier et adaptée aux températures de la région, à la date de semis, aux risques parasitaires, et à l'éventuel stockage en cribs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	Pour le maïs grain et le maïs fourrage ( <i>cochez Pas Concerné si pas concerné par ces cultures</i> ) Je limite la culture sous plastique aux zones où elle est nécessaire pour l'alimentation du troupeau ( <i>cochez Pas Concerné si pas de culture sous plastique</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	Pour le maïs grain et le maïs fourrage ( <i>cochez Pas Concerné si pas concerné par ces cultures</i> ) En cas de culture sous plastique, je porte une attention toute particulière aux conditions d'implantation, au choix des produits phytosanitaires et à la topographie ( <i>cochez Pas Concerné si pas de culture sous plastique</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**O** = Oui, je le fais toujours sur les parcelles engagées.  
**N** = Non, je ne le fais pas ou pas systématiquement sur les parcelles engagées.  
**NSP** = Je ne sais pas.  
**PC** = Je ne suis pas concerné.

	O	N	NSP
Page 3			
Sous total O+N+NSP			
Sous total N+NSP			
Répartition N+NSP par niveau			
Majeur			
Mineur			

### 3 Fertilisation - Article 5

Niveau	Fertilisation azotée (article 5.6 et 5.7)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications	
<b>Pour les cultures <u>HORS ZONE VULNERABLE</u></b>							
					<i>cochez la case suivante si vous êtes situé en zone vulnérable :</i>		<input type="checkbox"/>
Mineur	En cas d'apport organique, je limite l'apport d'azote sous forme minérale au strict complément obtenu par le calcul, même s'il est faible ( <i>cochez Pas Concerné si pas d'apport organique</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	J'apporte la plus grande part de l'azote des engrais minéraux au plus tôt au stade 4 feuilles du maïs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

### 4 Protection des cultures - Article 6

Niveau	Protection contre les ravageurs (articles 6.4 et 6.5)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
<b>Majeur</b>	Pour les ravageurs aériens, j'interviens à partir des préconisations (cartes) ou des messages techniques ou des Bulletins de Santé du Végétal ou des observations locales et en particulier, j'assure une protection contre les insectes foreurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Pour le maïs doux, je broie finement les résidus de récolte aussitôt après la récolte ( <i>cochez Pas Concerné si pas de maïs doux</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	Pour le maïs grain, je broie finement les résidus de récolte et les bas de tiges pendant ou aussitôt après la récolte ( <i>cochez Pas Concerné si pas de maïs grain</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Niveau	Protection contre les maladies (articles 6.8 et 6.9)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
Mineur	Pour les parcelles à risque de maladies fongiques, j'utilise des pratiques culturales visant à réduire les inoculum (broyage fin et incorporation des résidus végétaux ou limitation des semis directs) ( <i>cochez Pas Concerné si pas de risque</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	Pour le maïs grain et le maïs fourrage, je cultive des variétés peu sensibles aux maladies les plus fréquentes dans la région ou j'applique les méthodes complémentaires de protection des cultures si la variété est imposée par contrat ( <i>cochez Pas Concerné si pas de maïs grain et de maïs fourrage</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**O** = Oui, je le fais toujours sur les parcelles engagées.  
**N** = Non, je ne le fais pas ou pas systématiquement sur les parcelles engagées.  
**NSP** = Je ne sais pas.  
**PC** = Je ne suis pas concerné.

	O	N	NSP
Page 4			
Sous total O+N+NSP			
Sous total N+NSP			
Répartition N+NSP par niveau			
Majeur			
Mineur			

# 6 Récolte, transport, séchage et stockage à la ferme - Article 8

Niveau	Récolte et transport (articles 8.2 et 8.3)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
	<b>Pour la culture de maïs grain,</b> <i>cochez la case suivante si vous n'êtes pas concerné par cette culture :</i>				<input type="checkbox"/>	
Mineur	Je nettoie le matériel de récolte avant utilisation par balayage, aspiration ou lavage à l'eau sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Majeur	Je récolte le grain à maturité, en particulier pour préserver la qualité sanitaire, en présence de symptômes de fusarioses sur les épis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Majeur	Je veille au bon réglage du matériel de façon à obtenir à la récolte un maximum de grains entiers et propres, ou je dispose des équipements adaptés aux types de grains à récolter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Majeur	Je limite le délai entre la récolte et la livraison à l'acheteur <i>Délai maximal recommandé : 48h</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	En cas de récolte en épis pour mise en cribs, je règle le matériel de récolte de façon à obtenir un maximum d'épis sans spathe pour limiter les risques de développement de moisissures lors du stockage ( <i>cochez Pas Concerné si pas de stockage en cribs</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Pour la culture de maïs fourrage,</b> <i>cochez la case suivante si vous n'êtes pas concerné par cette culture :</i>				<input type="checkbox"/>	
Majeur	En cas de récolte en plante entière, je récolte le fourrage à une teneur en matière sèche plante entière comprise entre 28 % et 35 % ( <i>cochez Pas Concerné si pas de récolte en plante entière</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Majeur	Pour une conservation des grains broyés ensilés, je récolte à une humidité des grains comprise entre 30% et 36%. Pour une conservation des grains humides entiers inertés, je récolte le plus sec possible ou dans le cas d'une récolte à une humidité élevée, quand je peux récolter en ayant un maximum de grains entiers non éclatés ( <i>cochez Pas Concerné si pas de récolte en grain</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	Lors de la récolte, je réduis au maximum la poussière et les apports de terre qui, mélangés au fourrage, affectent la qualité de l'ensilage. Pour cela, je règle la hauteur de coupe au moins à 10 cm du sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Lors de la récolte, je veille à obtenir une section nette des tiges de maïs et un hachage fin des parties récoltées <i>NB : La finesse du hachage des parties récoltées doit être comprise entre 0,5 cm et 2 cm de façon à favoriser le tassement et une bonne conservation au silo (des particules plus longues favorisent la rumination mais augmentent le risque de moisissures)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Majeur	Je réduis au minimum le délai entre la fin du chantier de récolte et la fermeture du silo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je veille à la cohérence du chantier : ensileuse-remorques-tracteur tasseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je confectionne le silo sur une aire aménagée pour maîtriser la qualité du produit, du sol et de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je nettoie l'aire de stockage de l'ensilage avant utilisation par balayage ou aspiration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	J'assure un tassage aussi régulier et complet que possible de tout le volume du silo, à l'aide d'un tracteur qui n'évoluera que sur l'aire aménagée afin de réduire les risques d'apport de terre ou d'impuretés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	J'assure une protection correcte du silo avec des matériaux de qualité (bâches, filets...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je réalise une analyse de la valeur nutritive du fourrage ensilé via un échantillon représentatif de la parcelle (ou du silo)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**O** = Oui, je le fais toujours sur les parcelles engagées.  
**N** = Non, je ne le fais pas ou pas systématiquement sur les parcelles engagées.  
**NSP** = Je ne sais pas.  
**PC** = Je ne suis pas concerné.

	O	N	NSP
Page 5			
Sous total O+N+NSP			
Sous total N+NSP			
Répartition N+NSP par niveau			
Majeur			
Mineur			

## 6 Récolte, transport, séchage et stockage à la ferme - Article 8

Niveau	Récolte et transport (articles 8.2 et 8.3)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
	<b>Pour la production et le conditionnement d'épis frais de maïs doux réalisés par l'agriculteur, cochez la case suivante si vous n'êtes pas concerné par cette culture :</b>				<input type="checkbox"/>	
Mineur	Je veille au bon réglage du matériel de récolte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je nettoie avant utilisation le matériel de manutention, les équipements de coupe, d'effeuillage et de conditionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	J'effectue un nettoyage journalier et une désinfection hebdomadaire du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je nettoie le matériel de récolte avant utilisation par balayage ou aspiration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je réduis le délai entre la récolte et le conditionnement ou la mise en chambre froide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je nettoie les aires de préstockage avant conditionnement et mise en chambre froide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je stocke les emballages, caisses et pallox, dans un endroit propre, à l'abri de la poussière et des intrusions d'animaux, excluant toute possibilité de contamination par des matériaux, produits phytosanitaires ou déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je nettoie les contenants réutilisables à l'eau potable avant la saison avec un jet d'eau haute pression et l'adjonction d'un bactéricide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je contrôle après chaque campagne les caisses et pallox, s'ils sont réutilisés, pour m'assurer de l'absence de détérioration, et je les remets en état si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je veille à la propreté des locaux de stockage, y compris ceux qui sont réfrigérés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Niveau	Séchage et stockage des grains à la ferme (articles 8.4 et 8.5)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
	<b>Cochez la case suivante si vous n'êtes pas concerné par le séchage et le stockage du MAÏS GRAIN à la ferme :</b>				<input type="checkbox"/>	
Mineur	Je nettoie les aires ou installations de pré-stockage du grain avant séchage ou mise en stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je nettoie le matériel de séchage avant utilisation par brossage, aspiration ou lavage à l'eau sous pression (cochez Pas Concerné si pas de séchage à la ferme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	En cas de séchage à la ferme, je ne récolte journalièrement que la quantité correspondant au débit du séchoir pour éviter le pré stockage supérieur à 48 h (cochez Pas Concerné si pas de séchage à la ferme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mineur	J'adapte la température de séchage à la teneur en eau du grain et au débouché visé (cochez Pas Concerné si pas de séchage à la ferme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Majeur</b>	Je ne stocke le maïs que lorsque l'humidité maximale est inférieure ou égale à 17 %, j'évite le sur-séchage, et je contrôle l'humidité du grain avec un appareil étalonné par rapport à celui d'un acheteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mineur	Je ramène le plus rapidement possible la température du grain à une température inférieure ou égale à 15°C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Niveau	Gestion de la période d'interculture après récolte (article 9)	O	N	NSP	PC	Observations / Justifications
Mineur	J'enregistre la date de broyage des tiges de maïs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**O** = Oui, je le fais toujours sur les parcelles engagées.  
**N** = Non, je ne le fais pas ou pas systématiquement sur les parcelles engagées.  
**NSP** = Je ne sais pas.  
**PC** = Je ne suis pas concerné.

	O	N	NSP
Page 6			
Sous total O+N+NSP			
Sous total N+NSP			
Répartition N+NSP par niveau	Majeur		
	Mineur		

# ANALYSE AUTODIAGNOSTIC COMPLÉMENT MAÏS

*A compléter par le technicien*

Si cet autodiagnostic complément Maïs est utilisé par l'organisme stockeur comme outil de vérification de la mise en œuvre de la norme NF V 30-001 (janvier 2016), il doit être analysé et validé par un technicien à l'aide du tableau ci-dessous.

Nom de l'agriculteur : .....

Cultures : .....

## Tableau d'analyse

		Sous total O + N + NSP	Répartition N + NSP	
			Majeur	Mineur
Autodiagnostic Complément Maïs	Page 3			
	Page 4			
	Page 5			
	Page 6			
	<b>Total Autodiagnostic Complément Maïs</b>	1M	2M	3M

Les totaux **1M 2M 3M** doivent être reportés dans le **Tableau de synthèse** général de l'autodiagnostic Céréales à paille.

Une validation globale de conformité à la norme NF V 30-001 (janvier 2016) sera alors déterminée en compilant les résultats céréales à paille et maïs.

## PARCELLES ENGAGEES DANS L'AUTODIAGNOSTIC COMPLEMENT MAÏS

*A compléter par le producteur*

- Indiquez dans le tableau ci-dessous **le nom** (ou code) et **la surface des parcelles** engagées dans la démarche pour la culture de maïs (maïs grain, maïs fourrage ou maïs doux).
- Validez par une signature.
- Répétez cette démarche à chaque début de campagne, tant que votre autodiagnostic reste valable (voir page précédente).

	Campagne en cours = récolte 20...	Campagne 2 = récolte 20...	Campagne 3 = récolte 20...
Parcelle(s) Maïs grain			
Parcelle(s) Maïs fourrage			
Parcelle(s) Maïs doux			
Signature du producteur :			

REMARQUES / COMMENTAIRES : .....

.....

.....